



Le surplus des cantines scolaires redistribué aux plus précaires

AdobeStock Avec la Conférence Saint-Vincent-de-Paul et la Banque alimentaire, la ville fait des dons issus de la restauration scolaire aux familles nécessiteuses. Pour cette initiative, elle a été récompensée par le trophée « Fière(s) de ma commune », dans la catégorie « solidarités ». Organisés par « La Gazette » avec l'Association des maires de France, France Info et en partenariat avec le Courrier des maires, la remise des prix s'est tenue le 19 juillet 2019. Les trophées « Fière(s) de ma commune » récompensent les initiatives originales proposées par les villes, qui améliorent le quotidien des habitants et démontrent les capacités d'innovation des maires et de leurs équipes.

[Bourg-de-Péage, Drôme, 10 200 hab.] Bourg-de-Péage était déjà engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire, ayant notamment créé des portions « petite faim » et « grande faim ». « Nous avons cependant constaté qu'il y avait encore beaucoup de gaspillage. Nous avons décidé de trouver le moyen d'en faire un don, et cela de la manière la plus rapide possible, car il s'agit de produits périssables », témoigne la maire, Nathalie Nieson.

Les équipes de la ville prennent d'abord contact avec la Banque alimentaire de la Drôme-Ardèche qui les met en relation avec la Conférence Saint-Vincent-de-Paul. Cette dernière, qui aide les familles pauvres de la commune, accueille la proposition avec joie. Laurence Duhoux, directrice adjointe du service « enfance, éducation, sport, culture » (lire le témoignage), chargée du projet, se souvient : « Nous avons commencé à réfléchir dès le début 2018 aux denrées qui pouvaient être données et à la façon de nous organiser. »

Glacière et cagettes

Avec ses équipes, elle liste les produits susceptibles d'être donnés : des fruits, des yogourts, du fromage conditionné présentant une date de péremption valide, des barquettes de plats non chauffés. « Nos écoles disposent de selfs qui sont livrés en chaîne froide par la restauration collective de Valence Romans agglomération, dont on fait partie », explique Laurence Duhoux. La ville décide d'impliquer dans la démarche les cantines de l'école maternelle République – Jean-Moulin et de l'école élémentaire Louis-Pasteur, soit environ 280 repas « enfant » par mois. Elles sont situées à proximité, dans le centre-ville, ce qui facilite la logistique du don. Le 8 octobre 2018, la collectivité a signé une convention tripartite avec la Conférence Saint-Vincent-de-Paul et la Banque alimentaire, qui garantit le respect des normes du don alimentaire.

Un jour par mois, fixé selon un planning préétabli, les bénévoles de l'association se rendent dans les deux établissements concernés : « Nous y allons avec une grande glacière et des cagettes pour les fruits », détaille Norbert Maisonneuve, président de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul. Les bénévoles distribuent ensuite dans les plus brefs délais les produits aux familles nécessiteuses. « Le gros avantage de la convention, c'est que nous pouvons désormais offrir aux plus précaires des produits frais. Jusqu'à présent, nous distribuions juste les denrées achetées à la Banque alimentaire, des pâtes, du riz, du café, des boissons », se réjouit Norbert Maisonneuve.

1 303 yogourts, 144 kilos de fruits

La ville a réalisé le premier bilan de la convention en juillet dernier. Il indique qu'en une année scolaire, ont été donnés 1 303 yogourts, 144 kilogrammes de fruits, 86 kilogrammes de fromage, 134 plats (portions à réchauffer)... Environ 60 familles péageoises, soit 180 personnes, en ont bénéficié. La maire Nathalie Nieson résume : « Nous atteignons deux objectifs en même temps, puisque nous luttons contre le gaspillage alimentaire et avons mis en place une chaîne de solidarité pour les familles dans le besoin. »

Focus

« Le jour J, cinq agents se mobilisent »

Laurence Duhoux, directrice adjointe du service « enfance, éducation, sport, culture »

« En amont du jour du don, les agents des cantines scolaires concernées conservent les produits susceptibles d'être donnés. Le jour J, ils sont cinq à se mobiliser. Ils comptabilisent les fruits et les denrées qui ne sont pas périmées et dont la chaîne froide a été respectée. Ils les recensent dans un document signé par la Conférence Saint-Vincent-de-Paul.

Les agents sont très impliqués et volontaristes, ils ont un sentiment d'utilité et sont très investis. Dans cette démarche, il y a un aspect environnemental, sociétal et humanitaire qui les valorise. Nous envisageons déjà de l'étendre à une troisième école et de réaliser la collecte deux fois par mois. »